

Décision

Générale

colonial

Décision n° 794 Décisions concernant les Ministères

n° 794

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

Un secours exceptionnel de quinze mille francs (15.000 fr.) est accordé au titre de l'exercice 1963 à M. Ali Mohamed Kadada, ex contremaître contractuel des Travaux publics demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 24, maison n° 15/A.